



**Conseil Municipal du mercredi 7 mai 2025, à 19h00,
Salle du Conseil municipal « Jacques Boutard », en mairie**

Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion porte sur les points suivants :

- I- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 avril 2025.
- II- Délibérations :

Intercommunalité

- Détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire suite au renouvellement général des conseils municipaux – accord local

Finances

- Remboursement d'acompte de location de la salle des fêtes

Ressources Humaines

- Signature de la convention cadre de mise à disposition de personnel dans le cadre de la mission intérim territorial du centre départemental de gestion de Seine-et-Marne

Logements

- Adoption de la convention bilatérale 2024-2026 définissant les règles applicables aux réservations de logements locatifs sociaux relevant du contingent du réservataire Collectivités Territoriales entre le bailleur Plurial Novilia et la commune de Pringy

Enfance Education

- Adhésion au groupement de commandes « ENT1er degré » porté par l'académie de Créteil
- Convention entre les communes de Pringy et Boissise-le-Roi portant sur la réciprocité de l'accès pour leurs habitants aux accueils de loisirs de 3 à 11 ans du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026